Cinquante cinquième année. - N° 192 A Vendredi 1er octobre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1750

75 – PARIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Jugement d'ouverture

Date : 15 septembre 2021.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
833 786 148 RCS Paris.
ANABEL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : En France, ainsi qu'à l'étranger, l'achat et la vente de pierres précieuses ainsi que tous produits non réglementés. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux..
Adresse : 9, rue Buffault, 75009 Paris.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 9 novembre 2020,désignant liquidateur Selarl Argos en la personne de Me Véronique Manié 19 rue Lantiez 75017 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.